

2010 04 22_000 2-2

Mise à jour 08:09



ACTUALITÉ
ACTUALITÉ

ÉCONOMIE
ÉCONOMIE

CULTURE
CULTURE

MADAME
MADAME

SPORT
SPORT

SERVICES
SERVICES

MON FIGARO
MON FIGARO

INFO

- > Politique > Société
- > International > Médias
- > Environnement > Science et Tech
- > Santé > Web
- > Auto > Météo

DÉBATS

- > Figaro Magazine > Vos réactions
- > Blogs > Repères

EN IMAGES

- > Vidéos > Le Talk
- > Photos > Quiz

Formulaire de Recherche

Exemples : Politique, Grippe A, Auto, FigaroScope, Immobilier

La Russie condamnée par la CEDH

AFP

22/04/2010 | Mise à jour : 11:59 Réagir

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a lourdement condamné jeudi la Russie pour les disparitions de trois Tchétchènes, vraisemblablement enlevés par les forces armées russes.

Dans une première affaire, Sultan Khatuyev fut arrêté par les forces de sécurité lors d'une opération menée le 2 août 2004 dans un camp hébergeant les personnes déplacées de Tchétchénie en Ingouchie, où il vivait avec sa femme et ses enfants.

Il ne fit officiellement l'objet d'aucune accusation et n'a pas été revu depuis.

L'enquête menée sur cette disparition n'a jamais permis de faire la lumière sur son sort.

Les juges de Strasbourg ont conclu à une violation de l'article 2 (droit à la vie), de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants), de l'article 5 (détention non reconnue) et de l'article 13 (droit à un recours effectif).

La Cour a alloué à son épouse 10.000 euros pour dommage matériel et 60.000 euros pour dommage moral.